

N°2
DÉCEMBRE 2017
FINISTÈRE

mgen*



CÔTE À CÔTE

VOTEZ
pour vos **représentants**
AU COMITÉ DE **SECTION !**





« VOTER C'EST FAIRE ÉVOLUER VOTRE MUTUELLE »

Pascale JAOUEN

Présidente

Section départementale MGEN du Finistère

Du 3 janvier au 16 mars prochain, vous serez appelés à élire une partie de vos représentants au Comité de Section de notre département soit 11 personnes parmi les 13 candidatures que nous avons reçues. En votant, vous manifesterez votre soutien à l'action de ces adhérents bénévoles qui mettent du temps à disposition de notre collectif. Ils sont à la fois les médiateurs entre la mutuelle et les autres adhérents, et les promoteurs des valeurs et intérêts qui nous rassemblent (protection sociale, prévention, solidarité, Economie Sociale et solidaire, etc.).

Les élections ont lieu tous les deux ans et permettent de constituer l'équipe de militants qui accompagne la Présidente ou le Président de la section départementale dans ses différentes missions. Dans les commissions du comité de section, ces bénévoles s'investissent dans des champs variés : expression locale des adhérents, activités de prévention, réflexions sur

les innovations sociales et en santé, vigilance sur l'application des décisions politiques prises par les instances nationales ou encore dialogue avec les acteurs locaux.

Présents également sur le terrain, ils écoutent les attentes des adhérents et éclairent ainsi nos élus nationaux sur vos ressentis et vos besoins. Ainsi certaines des évolutions de garanties des nouvelles offres MGEN Santé Prévoyance résultent de remontées du terrain répétées : possibilités de choix, prise en charge accrue de médecines alternatives ou de dépassements d'honoraires, par exemple.

Par ailleurs, c'est parmi les membres des comités de section que l'assemblée départementale élit les délégués à l'Assemblée générale. Leur mandat les conduit à discuter, valider ou infléchir les décisions proposées au niveau national. Ils sont les représentants de l'expression et de la gouvernance démocratiques au sein de MGEN.

Aussi, pour toutes ces raisons, je compte sur vous pour voter ! Bonne année 2018, bonne santé et à bientôt.

13 septembre 2017

Naissance du 1^{er} groupe de protection sociale mutualiste et solidaire issu du rapprochement des groupes MGEN, Istya et Harmonie

VYV s'organise autour de 3 unions :

- une union mutualiste de groupe baptisée Groupe VYV qui rassemble : MGEN, Harmonie Mutuelle, MNT, MGEFI, Harmonie Fonction Publique et Mutuelle Mare Gaillard. L'union pilote la stratégie globale du groupe, elle conçoit et met en commun de nouveaux outils ou services, mutualiser des ressources. Chacune des mutuelles garde « **sa relation directe avec ses adhérents et la gestion de ses offres** »
- une union de groupe mutualiste « **VYV coopération** » qui coordonne la politique et la stratégie entre l'ensemble des structures du groupe ;
- une union des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM), « **VYV care** » qui devient le 1^{er} opérateur non lucratif d'offres de soins et de services et le principal acteur mutualiste, rassemblant aujourd'hui plus de 900 SSAM dans de 15 domaines d'activité du médico-social, du sanitaire et des biens médicaux. VYV care définit la stratégie du groupe concernant les activités sanitaires, sociales et médico-sociales.

Ce rapprochement « historique » est une réponse à grande échelle aux nouveaux enjeux de la protection sociale. Thierry Beaudet, Président de VYV, rappelle que « *L'objectif est de gagner en taille sans perdre la proximité, qui est la marque de fabrique des mutuelles, afin d'être utile à tous et à chacun, et devenir l'acteur d'une protection sociale globale* »



CÔTE À CÔTE N°2

MGEN FINISTÈRE

20, rue de la Tourelle - CS 26030
29333 Quimper Cedex

Tél. : 3676

(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

www.mgen.fr
cdl29@mgen.fr

Section de Quimper

(20 rue de la Tourelle) :

Lundi au vendredi : 9h à 17h30

Jeudi : 10h à 17h30

Espace mutuel de Brest

(29 avenue G. Clémenceau) :

Lundi au vendredi : 9h30 à 17h30

Jeudi : 10h à 17h30

Vendredi : 9h30 à 17h

Crédits photos : MGEN - Fotolia

Conception, réalisation, impression :

IOV Communication - 56610 ARRADON

Tél. 02 97 40 87 87

sur papier issu de filière certifiée dans

la gestion durable de la forêt

Imprimeur certifié Imprim'vert

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2017 - N° 1542

Élections des Comités de Section 2018

Vous trouverez ci-dessous la liste des candidat(e)s de la section du Finistère (29).

11 postes sont à pourvoir, 10 pour 6 ans et 1 pour 2 ans.

Nous avons 13 candidatures.

La lettre tirée au sort par le conseil d'administration pour l'ordre de présentation des candidats est le **A**.

LES CANDIDATS SORTANTS RENOUEVABLES SONT 6

Françoise CADIOU

Née en 1956

Adjointe administrative
retraîtée, Quimper
Membre du Comité de
section depuis 2000
Trésorière au bureau
départemental



Pascale JAOUEN

Née en 1965

Institutrice retraitée,
Ergué-Gabéric
Membre du Comité de
section depuis 2000
Présidente de la section depuis 2012



Fabrice LEPORCQ

Né en 1963

Professeur
Collège Jean Moulin,
Châteaulin
Membre du Comité de section
depuis 2012



Patricia SAVARY

Née en 1962

Adjointe technique
Lycée Laënnec,
Pont-L'Abbé
Membre du Comité de
section depuis 2012



Jean-Michel TANGUY

Né en 1954

Conseiller Pédagogique
retraité, Ergué-Gabéric
Membre du Comité de
section depuis 2012
Secrétaire au bureau départemental



Hervé VERDUMEN

Né en 1967

Professeur
Lycée Jean Moulin, Châteaulin
Membre du comité de section
depuis 2012



LES CANDIDATS NOUVEAUX SONT 7

Sylvain DUBREUIL

Né en 1982

Conseiller principal
d'éducation
Délégué de la section MGEN
du Finistère, Quimper



Eliane LE GARREC

Née en 1958

Adjointe administrative
Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale,
Quimper
Correspondante MGEN



Michel LESSARD

Né en 1970

Professeur
Lycée Pierre Guéguin,
Concarneau



Jacqueline MOREL

Née en 1957

Professeure des écoles
retraîtée
Quimper



Sabrina PLONEIS

Née en 1983

Cuisinière
CROUS Bretagne
site de Quimper



Lenaig THIRION

Née en 1971

Professeure des écoles
Groupe scolaire Jules Ferry,
Le Relecq-Kerhuon
Correspondante MGEN



Annick VIONNET-TICHIT

Née en 1959

Attachée d'administration
Direction Départementale
des Territoires et de la Mer,
Quimper



Pour voter,
il vous faudra choisir
11 candidat(e)s maximum
parmi les **13** candidatures



Soutenez 1 des 4 projets

ADOSEN

Le projet sur l'égalité filles - garçons de l'ADOSEN est une action nationale à destination des collégiennes et collégiens. Ludique et clé en main pour les enseignants, il a pour objectif de transformer les représentations stéréotypées des élèves, d'être un levier déclencheur d'un profond changement des mentalités et des comportements pour continuer à tendre vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans notre société.

Pour la classe ou l'établissement, le projet « Stéréotypes – Stéréomeufs », sera le support d'un vrai projet pédagogique interactif et participatif de long terme. Par cette campagne, l'ADOSEN – Prévention santé MGEN souhaite donner les moyens pour engager l'ensemble de la communauté éducative, élèves et enseignants, dans une dynamique autour de l'égalité filles - garçons, faire de chaque élève un « petit ambassadeur de l'égalité » en le responsabilisant et lui donnant le pouvoir d'agir (développement de l'engagement, du sens critique...).



ÉLECTIONS AUX COMITÉS DE SECTION 2018

Opération 1€ pour une cause

À l'occasion des élections aux comités de section, les adhérents qui voteront en ligne lors de la première phase de vote électronique (du 3 au 17 janvier) auront la possibilité de soutenir un projet de l'association de leur choix via un don de 1€, versé par MGEN, à l'une des 4 associations sélectionnées par le Conseil d'administration : l'ADOSEN, l'ESPER, La Fondation de l'Avenir et Solidarité Laïque.

ESPER



Soutenez un projet citoyen de création d'entreprises éphémères et citoyennes en classe. Le dispositif « Mon entreprise Sociale et Solidaire à l'école », consiste en la création, en classe, d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS : association, coopérative, mutuelle) par des collégiens et des lycéens qui mènent ensemble un projet d'utilité sociale.

Cette démarche avant tout citoyenne a pour vocation de faire vivre les pratiques et les valeurs de l'ESS aux élèves. Les élèves et leurs enseignants sont accompagnés par des professionnels engagés dans des entreprises de l'ESS pour partager leur vision sur leur métier et leur engagement. Des outils pédagogiques et un accompagnement sont mis gratuitement à la disposition des équipes éducatives.

Les élèves créent des Amap (association de maintien de l'agriculture paysanne), des coopératives de production de petits carnets, des associations d'aide à la personne... Plus de 30 projets ont été menés durant la première édition 2016 - 2017 et de nombreux autres voient désormais le jour.

FONDATION DE L'AVENIR

La Fondation de l'Avenir propose de créer un prix MGEN récompensant un travail innovant dans le champ des techniques médico-chirurgicales appliquée pour la pédiatrie.

Un projet sera sélectionné parmi ceux reçus dans le cadre de l'appel à projets annuel de Recherche médicale de la Fondation de l'avenir et expertisés par son conseil scientifique.

La Fondation est labellisée « Don en Confiance ».



SOLIDARITÉ LAÏQUE



Accueil et inclusion de personnes en situation de handicap. Dans certains pays, le handicap est vu comme une malédiction divine et vécu dans la honte par les parents. De nombreux enfants qui naissent avec un handicap ne sont pas déclarés à la naissance ou restent cachés au sein du foyer de peur du jugement social.

Installé au Sénégal, le centre ESTEL, Sénégal (Etablissement Spécialisé Technique d'Expression et de Loisirs) accueille des personnes en situation de handicap mental (autisme, trisomie 21, déficiences mentales ...) et leur propose un accompagnement adapté à leurs besoins et respectueux de leurs droits, une éducation et une formation qui favorisent leur autonomie et l'accès à l'emploi.